

COÛTS CAPITALISÉS

1 COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS

1 Le tableau qui suit détaille les coûts capitalisés aux immobilisations du
 2 Distributeur. Ces coûts capitalisés représentent la portion déduite des charges
 3 du Distributeur et portée aux activités de construction capitalisées. Ainsi, ils
 4 seront ajoutés à la base de tarification lorsque les projets auxquels ils se
 5 rapportent seront mis en exploitation.

Description	COÛTS CAPITALISÉS (en millions de dollars)		
	<i>Exercices terminés le 31 décembre</i>		
	Année historique	Année de base	Année témoin
	2004	2005	2006
COÛTS CAPITALISÉS	-295,6	-311,4	-333,6
Prestations de travail	-268,2	-273,0	-293,9
Gestion de matériel	-37,3	-38,2	-39,5
Autres ⁽¹⁾	9,9	-0,2	-0,2

2 PRESTATIONS DE TRAVAIL

2.1 Principes et règles

8 Le taux de prestation de travail vise à imputer le coût de main-d'œuvre des
 9 employés à des activités d'exploitation ou des projets d'investissement. La base
 10 de facturation est toujours l'heure travaillée.

¹ Le poste Autres, de nature ponctuelle, a trait essentiellement à des régularisations découlant de l'analyse des projets et à des radiations de frais d'études sur des projets abandonnés.

- 1 • Seules les heures de travail productives sont considérées dans le calcul
2 et dans l'utilisation du taux de prestation de travail;
- 3 • De plus, seuls les coûts **directement contributifs**, c'est-à-dire ceux
4 permettant spécifiquement à l'employé de réaliser sa prestation, sont pris
5 en compte dans l'établissement du taux de prestation;
- 6 • Un taux de prestation de travail peut être associé à une ou plusieurs
7 catégories similaires d'employés en tenant compte des spécificités
8 suivantes :
- 9 ○ Salaires de base moyens;
- 10 ○ Consommation de coûts indirects de facturation interne;
- 11 ○ Nombre d'heures productives;
- 12 ○ Pourcentage d'efforts consacrés aux investissements.

2.2 Composantes du taux de prestation

13 Le taux de prestation de travail d'une catégorie d'employés est le quotient des
14 coûts directement contributifs au travail effectué par cette catégorie d'employés
15 et des heures productives afférentes.

$$\frac{\text{Numérateur :}}{\text{Dénominateur :}} = \frac{\text{Coûts directement contributifs à la prestation de travail}}{\text{Heures productives de référence estimées}}$$

17

Coûts directement contributifs à la prestation de travail

19 Les principales composantes de coûts considérées sont:

- 20 • Charges brutes directes associées à la catégorie d'employés:

- 1 o Main-d'œuvre directe, c'est-à-dire le salaire de base, le temps
2 supplémentaire, les primes et les bonis de rendement ainsi que les
3 avantages sociaux, dont le coût de retraite en 2005 et 2006;
- 4 o Autres charges contributives à la prestation de travail, tels
5 l'habillement et le matériel de sécurité des employés, les frais
6 d'utilisation des véhicules et les outils et instruments de travail;
- 7 • Charges de services partagés pour des produits et services directement
8 contributifs à la prestation, notamment les coûts liés aux espaces
9 occupés, aux services de bureautique ainsi qu'à la téléphonie
10 administrative et aux radios mobiles;
- 11 • Coûts indirects relatifs à la gestion et au support administratif immédiats
12 des employés réalisant la prestation.

13 **Heures productives de référence estimées**

14 Ces heures sont établies à partir d'une lecture des codes de temps productifs
15 inscrits dans le système de traitement de la paie.

16 **2.3 Processus d'établissement et de suivi des taux de prestation**

17 Les coûts directement contributifs à la prestation de travail ainsi que les heures
18 de références productives sont estimés à partir des données réelles de l'année
19 de référence et ajustés pour tenir compte du volume d'activités anticipé.

20 En fin d'année, les taux de prestation sont révisés en fonction des données
21 réelles et une analyse des écarts de sur ou sous imputation est réalisée en vue
d'apporter les correctifs requis aux projets d'investissement de l'année.

2.4 Incidence des prestations de travail sur le cadre financier du distributeur

1 Le tableau suivant résume l'impact des prestations de travail imputées par le
2 Distributeur à ses investissements:

Description	Prestations de travail aux investissements		
	<i>Exercices terminés le 31 décembre</i>		
	Année historique	Année de base	Année témoin
	2004	2005	2006
Valeur des prestations de travail (en M\$)	268,2	273,0	293,9
Heures imputées aux investissements	2 818 000	2 679 000	2 781 000
Taux horaire moyen (en \$)	95	102	106

3
4 Le Distributeur souligne que la valeur des prestations de travail inscrite au
5 tableau précédent, comprend un montant relatif au coût de retraite qui s'élève à
6 0 M\$ en 2004, 13,5 M\$ en 2005 et 16,1 M\$ en 2006. Rappelons que ces
7 montants réduisent le coût de retraite brut présenté à la pièce HQD-7,
8 document 4.

9 Le Distributeur utilise environ 75 taux de prestation de travail différents pour
10 comptabiliser le coût de ses activités, dont une trentaine pour des imputations
11 totalisant plus de 1 000 heures.

12 Au cours de la période 2004 à 2006, le taux horaire moyen de prestation de
13 travail affiche une croissance annuelle moyenne de 5,4 % dont 2,4 % découle de
14 l'impact du coût de retraite. La croissance résiduelle découle entre autres, des
15 coûts de la masse salariale.

16 L'évolution des heures aux investissements sur la période analysée s'explique
17 comme suit :

- 18 • Les heures réelles imputées aux investissements en 2004 ont été
19 supérieures au niveau projeté pour 2005, attribuable entre autres, à la

- 1 légère diminution sur la période analysée du nombre de raccordements
2 projeté.
- 3 • L'augmentation de 132 000 heures imputées aux investissements entre
4 2005 et 2006 découle essentiellement de l'intensification des efforts
5 prévus en efficacité énergétique (HQD-7, document 4, section 3.2) ainsi
6 que d'un changement de traitement comptable des compteurs modifiant
7 les critères de capitalisation des heures des effectifs affectés à
8 l'installation des compteurs (HQD-8, document 1).